



La **prochaine** décennie :

La vision de l'AIIC des soins infirmiers et de la santé

Les infirmières constituent le groupe de fournisseurs de soins de santé le plus nombreux au Canada et dans le monde. C'est pourquoi elles occupent une place avantageuse pour donner suite aux priorités dans le domaine de la santé. Le système de santé du Canada évolue certes pour répondre aux priorités nationales dans le domaine de la santé, mais il le fait dans un contexte mondial, ce qui pose de nombreux défis découlant de pressions nationales et internationales, ce qui inclut des exigences de plus en plus complexes dans le domaine de la santé et une **pénurie de professionnels de la santé**. Si nous continuons de travailler dans le contexte des politiques et des modes de prestation actuels, l'écart entre les besoins dans le domaine de la santé et notre capacité d'y répondre se creusera.

Cet écart n'est toutefois pas inévitable.

Travaillant en collaboration avec des partenaires pour élaborer des politiques perspicaces et des interventions bien ciblées, l'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) aide à créer un système de santé canadien viable et de grande qualité. Cette vision cherche avant tout à garder les gens en bonne santé en reliant la santé aux **déterminants sociaux**, en appuyant la promotion de la santé et en préconisant les soins communautaires, ainsi que les soins actifs. Les infirmières sont à l'avant-scène de la planification stratégique de l'avenir des soins de santé, convaincues que **la santé est un droit de la personne**.

Si l'on veut que les nouveaux modèles de soins de santé deviennent réalité, des changements s'imposent. Il faut réexaminer comment les infirmières¹ sont formées et réglementées et comment elles pratiquent. Il faut déterminer comment utiliser leurs compétences de la meilleure façon possible. Il faut abattre les cloisons à l'intérieur de la profession infirmière, ainsi que les obstacles entre celle-ci et d'autres professions, afin que nous puissions collaborer comme professionnels de la santé, responsables des politiques et chefs de file pour créer un avenir en santé. Cela signifie qu'il faut collaborer entre les secteurs – avec des ingénieurs, des environnementalistes, des experts de la salubrité des aliments, entre autres. Cela signifie aussi qu'il faut mobiliser activement le public, dont il faut entendre les opinions et les intégrer dans le système de l'avenir.



Cette vision s'appuie sur les tendances d'aujourd'hui et sur le dialogue avec des partenaires infirmiers et autres d'un bout à l'autre du Canada.

¹ Le terme « infirmière » inclut tous les groupes réglementés de la profession infirmière : les infirmières autorisées, les infirmières praticiennes, les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées.

Pour faciliter la lecture, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice versa, si le contexte s'y prête. Par ailleurs, l'expression infirmière autorisée englobe les titres réservés infirmière immatriculée et infirmière.



Quelle **est** donc notre vision des soins infirmiers et de la santé?



Cette vision cherche avant tout à garder les gens en bonne santé en reliant la santé aux déterminants sociaux, en appuyant la promotion de la santé et en préconisant les soins communautaires, ainsi que les soins actifs.

- L'AiIC envisage un avenir où tous les Canadiens bénéficient de l'accès à un système intégré de soins de santé, sans but lucratif, financé et **administré par le secteur public**. Un système élargi de soins de santé répond mieux aux besoins des populations vulnérables et inclut des programmes nationaux d'**assurance-médicaments** et de soins à domicile. Les infirmières sont présentes dans tout le système – à domicile, dans les hôpitaux, les cliniques et d'autres contextes communautaires – aidant à fournir les soins de santé dont les Canadiens ont besoin. Même si l'on concentre de plus en plus d'attention sur la promotion de la santé et la prévention des maladies et des blessures, le traitement des maladies demeure une des priorités. On fournit toujours des soins de soutien, y compris en fin de vie. Les hôpitaux offrent des services d'urgence, de court séjour et de soins intensifs. Les **listes d'attente** en chirurgie et en services diagnostiques sont inexistantes ou à un niveau minimum acceptable et le besoin de lits en établissement a diminué considérablement.
- **Les infirmières aident** les personnes et les communautés à gérer leur propre état de santé. Les infirmières s'occupent des malades et jouent un rôle de plus en plus important en aidant les clients à prendre en charge les maladies chroniques. Grâce à l'appui accru de la profession infirmière, les clients prennent beaucoup plus de décisions sur leurs soins, leur qualité de vie et la promotion de la santé à tous les âges et les stades de la vie. Les infirmières font partie d'une équipe de professionnels de la santé et de membres du personnel de soutien fondée sur la collaboration. Elles constituent un des points d'entrée quotidiens de ce système de promotion de la santé et de prévention et de soin des maladies.
- **Les infirmières font preuve de leadership** dans tous les domaines du système de santé : sans compter qu'elles œuvrent en soins cliniques directs, elles occupent des postes de haute direction, en éducation, recherche et élaboration de politiques. Les programmes d'études en sciences infirmières reposent sur des compétences déterminées à l'échelon national conformément aux exigences de la réglementation de la profession au niveau débutant. Les programmes d'études aux niveaux du premier cycle et des cycles supérieurs visent à tenir compte du virage d'un modèle fondé sur le traitement des maladies en faveur d'un autre qui vise à garder les gens en bonne santé et où les soins et le soutien nécessaires au maintien de la santé sont fournis dans la communauté. Des programmes de mentorat, des stages et d'autres moyens de soutien aident les infirmières à s'adapter à l'environnement dynamique et à des rôles nouveaux et émergents. Ces initiatives aident aussi à garder des infirmières chevronnées dans des rôles cliniques comme mentors.
- Les infirmières **travaillent dans un milieu sain** qui accorde une priorité à leur sécurité et à leur bien-être mental. Elles sont satisfaites de leur travail, ont l'appui de collègues et de mentors suffisamment nombreux et veulent demeurer dans la profession. Le talent et les compétences des infirmières qui œuvrent en contexte clinique sont utilisés à fond et de façon efficace. Elles travaillent avec d'autres fournisseurs de soins de santé réglementés et du personnel de soutien. Toutes les tâches non infirmières sont exécutées par d'autres membres du personnel.
- Les **équipes interprofessionnelles** dans tout le système de santé sont bien appuyées par les **technologies de l'information et de la communication** qui relie de façon cohérente les patients, les services de santé et les professionnels de la santé, sans égard aux frontières géographiques. La technologie permet aux infirmières et aux autres professionnels de la santé de donner aux patients accès aux bons soins au bon moment. Chaque Canadien a un dossier de santé électronique.



- Les infirmières qui forment d'autres infirmières demeurent la clé d'une formation efficace en soins infirmiers. Les infirmières expertes dans le domaine donnent un appui clinique comme **mentors et préceptrices** et sont des partenaires importantes dans l'élaboration de programmes d'études. Les programmes de formation appuient les infirmières et les étudiantes à tous les niveaux grâce à des partenariats solides et efficaces entre infirmières dans les domaines de l'éducation, de la pratique clinique, de la recherche, de l'élaboration de politiques et de l'administration.
- La **formation en sciences infirmières** utilise des modèles de programmes d'études interprofessionnels et innovateurs pour préparer les infirmières à travailler avec confiance dans un monde de robotique, de génothérapie, de technologies de l'information complexes et d'outils de prise de décisions cliniques en évolution constante. Les infirmières qui ont terminé leur formation de base en soins infirmiers ont une solide assise générale qui leur permet de fournir des soins cliniques directs à des personnes de tous âges, depuis la naissance jusqu'à la mort, à domicile, dans des hôpitaux et dans la communauté, dans des domaines variant de la maternité aux soins palliatifs en passant par la santé mentale et la prévention des maladies. Des programmes de transition reconnaissent le savoir acquis et permettent aux infirmières de passer à différentes catégories réglementées de soins infirmiers. Les infirmières sont vouées à l'apprentissage tout au long de leur carrière et le démontrent facilement en participant à des programmes de maintien de la compétence.
- Tous les niveaux des programmes de formation en sciences infirmières sont agréés et tous bénéficient d'un financement suffisant pour l'apprentissage clinique, en ligne, en laboratoire et en classe. La formation requise est uniforme d'un bout à l'autre du Canada. Toutes les provinces offrent des programmes de doctorat qui appuient des programmes bien développés de recherche en sciences infirmières. Les personnes intéressées à pratiquer dans les domaines spécialisés ont accès à tout un éventail de doctorats, y compris en sciences cliniques et autres.
- Un solide plan pancanadien de **gestion des ressources humaines de la santé** signifie que le Canada forme suffisamment de diplômées en sciences infirmières pour répondre aux besoins du pays. Il appuie aussi les infirmières qui décident de venir travailler au Canada. Fondé sur les besoins de la population dans le domaine de la santé, le plan prévoit les besoins du Canada d'ici à 20 ans et il est mis à jour périodiquement. Les décisions sur les politiques et le financement sont fondées sur le plan. Les femmes et les hommes qui constituent l'effectif infirmier sont le reflet des communautés diverses qu'ils servent.
- Grâce à l'évaluation et à l'inscription nationales, ainsi qu'à la réglementation et à l'autorisation provinciales et territoriales continues, les infirmières peuvent circuler assez facilement d'une province ou d'un territoire à l'autre. Les processus d'autorisation sont transparents et les exigences de la réglementation sont uniformes d'un bout à l'autre du Canada. La profession infirmière agit de façon concertée pour réglementer les infirmières autorisées, les infirmières praticiennes, les infirmières auxiliaires autorisées et les infirmières psychiatriques autorisées (dans les régions du pays où elles existent) et coordonne aussi les processus de réglementation avec d'autres professions. Guidées par un **code de déontologie**, les infirmières de toutes les catégories réglementées servent dans tous les domaines de pratique, y compris les soins cliniques directs. Les Canadiens font confiance à la profession infirmière comme **profession autoréglementée** et tiennent les infirmières en haute estime. En retour, la profession infirmière continue d'inclure la participation du public et d'autres partenaires des soins de santé dans le mécanisme de réglementation.

Les infirmières sont présentes dans tout le système – à domicile, dans les hôpitaux, les cliniques et d'autres contextes communautaires – aidant à fournir les soins de santé dont les Canadiens ont besoin.





La prochaine décennie créera un système de santé canadien qui différera de celui que nous avons aujourd'hui de façons imprévisibles. Beaucoup de ces changements auront été dictés par des connaissances et des technologies nouvelles, influencés de plus en plus par la dynamique mondiale et régionale. Maintenant plus que jamais, nous avons besoin des connaissances, du savoir-faire et des capacités des infirmières pour relever nos défis dans le domaine des soins de santé. Les infirmières sont au cœur de la transformation du système et le demeureront, pilotant et gérant le changement.



Cette vision s'appuie sur les tendances d'aujourd'hui et sur le dialogue avec des partenaires infirmiers et autres d'un bout à l'autre du Canada. Elle doit guider les orientations stratégiques de l'AiIC et ses initiatives en faisant comprendre clairement notre vision commune. Nous espérons qu'elle continuera de stimuler la discussion entre les infirmières mêmes et entre celles-ci et d'autres professionnels de la santé et le public. Elle doit aider chaque membre de l'AiIC en particulier à travailler dans sa propre communauté et ses domaines de pratique pour que la profession infirmière puisse contribuer de son mieux à la santé des Canadiens et Canadiennes. Nous espérons aussi qu'elle suscitera des efforts conjugués des membres de l'AiIC dans les provinces et les territoires, dans nos organisations associées et affiliées nationales et dans le contexte de partenariats nationaux et internationaux.

Septembre 2009